DEPARTEMENT
DES
ALPES MARITIMES

REPUBLIQUE FRANCAISE - Loi du 5 avril 1884 (article 56)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF

DELIBERATION n°41/2021
OBJET : GREEN DEAL – PROJET DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Conseillers en exercice :	27
Présents :	18
Excusés :	9
Pouvoirs :	6
Votants :	24

SÉANCE DU 30 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 30 juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 24 juin 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire, Martine LIPUMA, Christian GORACCI, Laurence MARGAILLAN, Sylvie DAVILLER, Jean-François PIOVESANA, Adjoints,
Mesdames, Messieurs, Jean-Marie ROUAN, Lydie CHRETIENNOT, Vincenzo MARCIANO, Daniel DIB, Christine VAUTRIN, Bruno DEPOORTERE, Olivia LEVINGSTON, Stéphane GARAVAGNO, Céline VERSACE, Nadège ISOARDO, Caroline RICORD, Emilie GAGLIOLO, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Emile BEZZONE, Pierre BRANCATO, Jeannot MANCINI, Jean-Paul THIEULIN, Colette ZALMA, Patrick LECLERCQ, Joëlle BOUHELIER, Eric ROMAN, Sandrine BRUNET.

PROCURATIONS : Emile BEZZONE qui a donné pouvoir à Christian GORACCI, Pierre BRANCATO qui a donné pouvoir à Emmanuel DELMOTTE, Jeannot MANCINI qui a donné pouvoir à Sylvie DAVILLER, Colette ZALMA qui a donné pouvoir à Jean-Marie ROUAN, Patrick LECLERCQ qui a donné pouvoir à Martine LIPUMA, Eric ROMAN qui a donné pouvoir à Stéphane GARAVAGNO ;

SECRETAIRE DE SEANCE : Emilie GAGLIOLO

Monsieur Piovesana, adjoint à l'urbanisme et au développement durable rappelle que le Département développe une politique ambitieuse depuis juin 2018 dans le cadre du GREEN Deal. Cette démarche s'est accélérée en faveur de la transition écologique par la mise en œuvre d'un plan d'actions concrètes en 2020, autour de trois axes :

1) La transition énergétique ;
2) La résilience des territoires ;
3) L'éco-responsabilité.

Le Département des Alpes-Maritimes souhaite aujourd'hui mobiliser et soutenir les communes désireuses d'œuvrer pour la transition écologique à leur échelle. Il propose à travers d'un appel à projets d'aider les investissements permettant la réalisation de projets concrets et innovants s'intégrant dans les composantes précitées et destinés à modifier le comportement des maralpins et à apporter des solutions de résilience territoriale face au changement climatique.

La commune développe depuis quelques années un projet de résilience du territoire au travers du son projet alimentaire qui a obtenu une reconnaissance nationale en 2021, et souhaite aujourd'hui orienter son projet vers une autoconsommation collective en électricité.

Un projet de pose de panneaux photovoltaïques (250m²) sur la toiture d'un équipement public est en cours, permettant de produire de couvrir 26% des besoins en électricité de l'ensemble des bâtiments publics communaux.
Une association dénommée « Châteauneuf énergie » a été spécialement créée pour ce projet en mai 2021, permettant de donner une existence juridique à cette boucle d'autoconsommation collective, préfigurative d'une démarche d'une communauté énergétique renouvelable.

Le plan de financement de ce projet est le suivant :

Dépenses

Etudes	50 000 € HT
Investissement Coût d'installation des panneaux :	400 000 € HT
Fonctionnement (gestionnaire énergie, chercheur)	80 000 €

Recettes

Subvention département-green deal :	424 000 € (80%)
Autofinancement :	106 000 €

Le Conseil Municipal, l'exposé de l'Adjoint, Rapporteur, entendu, et après en avoir délibéré :

SOLLICITE une subvention la plus large possible auprès du Département des Alpes-Maritimes pour le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment public du Plantier, au titre du Green Deal.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le - 7 JUIL. 2021
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le - 7 JUIL. 2021